

pèse 1,600 livres et a 5.7 pieds de hauteur; jambes droites et fermes, torse délicate et vigoureux. Cet étalon a été fort remarqué.

En somme, l'exposition est un succès. Jamais on n'a pu rassembler un aussi grand nombre de chevaux. Plusieurs se sont vendus sur le terrain même, à des prix variant de \$500 à \$2,000.

Fraudes au détriment des cultivateurs.—Le comité parlementaire de la Chambre des Communes à Ottawa, chargé de s'enquérir des fautes dont sont victimes les gens des campagnes a présenté son rapport à la Chambre.

On décrit, dans ce document assez volumineux, les divers moyens dont les agents peu scrupuleux se servent pour surprendre la bonne foi des cultivateurs, dans la vente des grains de semence, des pompes de puits, des engrais, des plants de vignes, des paratonnerres et, en général, des machines agricoles.

Le rapport en question contient un avertissement aux cultivateurs d'être bien sur leurs gardes, de s'assurer que les contrats qu'ils signent contiennent bien toutes les conventions intervenues entre eux et les vendeurs, de ne point signer de papier les engageant à faire des paiements sur des articles dont le profit est douteux. Le rapport conseille de plus aux fermiers, de prendre envers ceux auxquels ils signent des engagements, des sûretés qui leur garantiront la bonne exécution des clauses des marchés conclus. En somme, de se faire livrer les effets suivant les conventions, avant de signer une obligation de payer.

CAUSERIE AGRICOLE

PROCÉDÉS À SUIVRE POUR LA PLANTATION DES ARBRES,
ET PARTICULIÈREMENT CEUX À FRUITS.

(Suite)

Nous avons dit que quand on voulait planter des arbres à racines pivotantes dans un terrain de peu de profondeur, il y avait quelque chose de mieux à faire que de couper le pivot, c'est d'empêcher qu'il ne se forme. Pour cela il faut semer soi-même de la manière suivante :

On forme à l'exposition du midi si le climat est d'ordinaire froid, et du nord si le climat est chaud, un plancher composé de planches d'une certaine épaisseur, et sur une étendue proportionnée au semis que l'on veut faire. On couvre ce plancher de six à huit pouces de terre semblable à celle de la plantation; on nivèle parfaitement avec le rateau, on trace sur la longueur plusieurs lignes peu profondes, à neuf pouces de distance les unes des autres, et on fait sur ces lignes, à la même distance, des petits trous avec le doigt, dans chacun desquels on dépose deux graines que l'on recouvre bien légèrement de terre fine; ce semis se fait aussitôt après la récolte des graines.

Lorsque les grains ont levé on éclaircit le plant, c'est-à-dire qu'on ne laisse qu'un pied à chaque place, en choisissant le mieux venant; on repique les plants de ces éclaircis dans les trous où toutes les graines ont manqué. Le pivot de ces jeunes arbres, atteignant bientôt les planches qu'il ne peut pénétrer, se partage en plusieurs

petites racines qui s'étalent et croissent horizontalement. L'année suivante, si le plant est assez fort, ou deux ans après s'il est trop faible, on transplante aux époques correspondantes, dans le terrain peu profond pour lequel on a semé, les sauvageons ainsi formés, sans les étieter, ni rien retrancher de leurs racines; seulement on a pris soin de défoncer le terrain dans toute sa profondeur, jusqu'au tuf ou jusqu'au roc. Le plant replacé à la même hauteur que sur les planches, continuera à pousser, et lorsqu'il aura rencontré l'obstacle, ses racines, quoique destinées à pivoter, s'étaleront horizontalement et végèteront parfaitement jusqu'à ce qu'elles trouvent un filon de bonne terre ou quelque fissure dans le roc où elles ne tarderont pas à pénétrer. Lorsqu'on a transplanté ces jeunes sujets ou les greffe à œil dormant, si ce sont des arbres fruitiers.

Lorsqu'enfin on est obligé de planter dans un terrain où les eaux pluviales séjournent à peu de profondeur, arrêtées qu'elles sont par des couches d'argile ou de tuf, il n'y a pas en pareil cas d'amendement à employer; il faut ouvrir des trous de six pieds de largeur sur quatre et même cinq pieds de profondeur, afin d'enlever le lit d'argile ou le tuf que l'on remplace par une couche de cailloux d'une épaisseur de dix-huit pouces. On la recouvre de bonne terre, et on plante des arbres à racines traçantes, ou à pivot, mais alors semés comme nous venons de le dire.

Voici quelle est la préparation qui convient le mieux au terrain que l'on veut planter.

Toutes les fois qu'il s'agit d'une grande plantation, il y a avantage incontestable pour le succès de l'entreprise à défoncer entièrement le terrain à une profondeur de trois pieds, sauf les exceptions remarquées plus haut. Nous dirons, pour les personnes qui seraient effrayées d'une pareille défense, que l'opération devant être faite un an à l'avance, on peut être à peu près indemnisé des frais par une récolte de blé ou de tout autre produit approprié à la localité, et une terre ainsi préparée offre en peu d'années la récompense des travaux qu'elle a occasionnés. Quand il ne s'agit que d'une plantation partielle, ou enfin si l'on recule devant un défoncement général, il faut alors faire des trous autant que possible avant le temps de la plantation.

Il n'est pas sans importance, en creusant les trous, de mettre à part la terre de la première couche, qui est ordinairement la plus végétale, et de laisser tout autour un rayon non recouvert de la terre du fond, que l'on rejette le plus loin possible, selon l'emplacement, afin d'avoir à volonté de la terre végétale pour entourer les racines, en réservant la moins bonne pour achever de remplir les trous. Dans tous les cas, il faut toujours attendre pour planter que la terre soit convenablement ressuyée, car sans cela elle se pétrit et ne permet pas de placer convenablement les racines.

On peut planter avec un égal avantage en automne et au printemps; cependant l'automne est préférable pour les terrains chauds et bien ameublis, et le printemps pour les terres fortes et humides.

En plantant en automne, la terre conserve encore une